

fera. Il tâchera, sous quelque prétexte, de reconnoître Calcutta et les batteries placées sur les deux rives, aux points les plus rapprochés de l'embouchure du Gange. Mais pour rendre la navigation dans le Bengale et sur les côtes de l'Est plus utile, il demandera au commandant des troupes à Pondichéry, un off<sup>er</sup>. de génie intelligent, pour lever des plans et reconnoître militairement les points importants qu'il parcourra.

Dans le nombre des isles ou des côtes que le S. Ch<sup>er</sup>. d'Entrecasteaux devra reconnoître ou faire reconnoître par les batiments à ses ordres, il s'occupera principalement des isles Andamans, pour s'assurer s'il y a des ports, des bois, et des subsistances. Il reconnoitra soigneusement Mergui, Malaca, et tous les détroits. Si, en disposant des batiments à ses ordres, il peut envoyer jusqu'à Manille, il fera reconnoître l'état de Luçon, de ses formes de terre, de ses batiments, &c. afin de pouvoir juger, si en cas de guerre, et dans l'hypothèse d'une combinaison de forces contre l'Angleterre, on pourroit tirer des secours de cet établissement espagnol.

Il ne négligera aucun moïen d'acquérir toutes les connoissances possibles sur le commerce de la Mer Rouge, et il ne perdra pas de vue que l'objet principal de la station de l'Inde est de protéger le commerce de la Compagnie des Indes dans ces mers, et de conserver au pavillon françois toute la considération qu'il s'y est acquise.

Dans l'étendue qu'embrasse la station du S. Ch<sup>er</sup>. d'Entrecasteaux on peut avoir laissé échapper quelques points de renseignements importants à prendre. Sa Majesté lui recommande donc dans ce cas de suppléer à ce qui aura été omis dans cette instruction et de donner l'extension qu'il estimera avantageuse aux objets sur lesquels il lui est prescrit de se procurer les connoissances qu'il importe d'acquérir.

Il s'occupera des moïens de retirer de l'Inde les François épars qui voudront revenir en Europe ou dans les établissements françois de l'Asie, et il fera observer une discipline exacte et rigoureuse, pour éviter le libertinage qui conduit à la désertion ou aux maladies qui les détruisent.

Il s'occupera pareillement des moïens de faire réparer et ravitailler ses vaisseaux dans les mers ou il doit stationner, sans avoir besoin de revenir à l'Isle de France, pour cet objet. La défense de venir y relacher fera découvrir des ressources